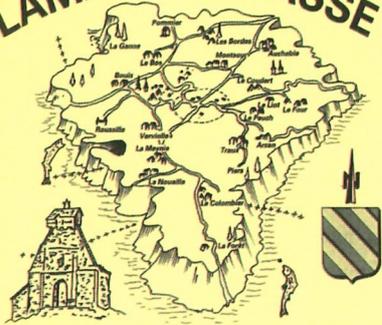


# LAMAZIÈRE-BASSE



## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h45-13h/13h30-17h30  
Mardi 8h45-13h/13h30-17h  
Mercredi 8h45-12h30  
Jeudi 8h45-13h/13h30-17h  
Vendredi 8h45-13h/13h30-15h30  
Samedi 10h00-11h45

Tél : 05.55.95.88.79

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, vous pouvez joindre un élu de 7h à 20h au **06.82.11.40.11**

Du 23 déc. au 5 janvier (congés secrétaire) : permanence des élus du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 10h à 11h45.

Mail : [mairie@lamazierebasse.fr](mailto:mairie@lamazierebasse.fr)

Site : [www.lamaziere-basse.fr](http://www.lamaziere-basse.fr)



## OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Mardi 9h-12h  
Jeudi 9h-12h  
Samedi 9h30-12h30

Tél : 05.55.95.83.00

Fermeture de l'agence jeudi 26 décembre.



## Vie Pratique

### Boulangerie « La Maziéroise »

Mardi au Samedi : 9h00 – 12h30

Dimanche : 8h30 à 12h30

# ENTRE VIANON et LUZÈGE

## Hiver 2024/25

### Actualités municipales

## BONNES FÊTES 2025 !

L'équipe municipale vous informe que la traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu

**Samedi 11 janvier, à 11 heures,**

**Salle Davoine.**

A cette occasion, nous ferons connaissance avec les nouveaux maziérois.

Nous vous attendons nombreux autour du pot convivial.



Nos remerciements à M. MAUS pour les sapins et aux bénévoles pour la décoration du Bourg et de la vitrine.



LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE :

[www.lamaziere-basse.fr](http://www.lamaziere-basse.fr)

## COMITÉ DES FÊTES

Le **17 novembre** nous avons accueilli Benoît PEYRE qui nous a fait voyager dans l'univers des champignons. Plus d'une trentaine de personnes a apprécié la qualité de cette animation où connaissance et humour étaient au rendez-vous.

Merci à M. Benoît PEYRE et à tous les participants.



## MARCHE DE NOEL

**SAMEDI 21 DECEMBRE**  
À partir de 15H  
Salle Davoine

25 stands : Artisans et  
Commerçants

Rencontre avec le lama  
de la Mère Noël

Animation musicale  
Tombola  
Vin chaud



Le **samedi 21 décembre** aura lieu notre traditionnel marché de Noël. Nous vous donnons rendez-vous à partir de 15h à la salle Adèle Davoine. Seront présents plus de 25 exposants commerçants, artisans, producteurs et associations avec ambiance musicale, buvette, vin chaud et tombola. Vers 16h30 la Mère Noël sera de passage avec son lama.

Le **vendredi 24 janvier** se déroulera à 18h à la salle Adèle Davoine l'assemblée générale du comité des fêtes. Vous êtes tous invités à y participer.

A cette occasion nous vous présenterons le bilan moral et le bilan financier puis nous élirons (seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront voter) le nouveau bureau. Nous parlerons des projets, nous sommes toujours preneurs d'idées pour animer notre village en fonction de vos envies.

Cette soirée comme l'année dernière se clôturera par un apéro dinatoire.

Le **dimanche 09 février**, nous organisons un concours de belote à la salle adèle Davoine à partir de 14h. Engagement : 16€ par équipe

## LES VERGERS DES MAZIEROIS

2024 aura porté ses fruits pour l'association des Vergers des Maziérois grâce à l'émergence de nombreux projets et la mise en place d'animations de qualité tout au long de l'année.

En effet, des ateliers taille et greffe du printemps à la plantation d'une haie fruitière pour ce mois de décembre en passant par une fête de la pomme bien réussie, ce sont avant tout des temps de convivialité et de partage que nous proposons à tous.

C'est avec grand plaisir que les membres de l'association vous souhaitent de belles fêtes et vous invitent à venir participer à l'assemblée générale **vendredi 3 janvier à 20h30** salle des associations afin de renouveler le bureau et préparer le calendrier 2025.



## LOU MAZIÉRAT

### Repas d'automne :

Le **6 octobre 2024**, vingt-cinq personnes se sont retrouvées au restaurant « Papilles et Pupilles » à Egletons pour le traditionnel repas d'automne.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse nous avons dégusté d'excellents mets.

A refaire ...

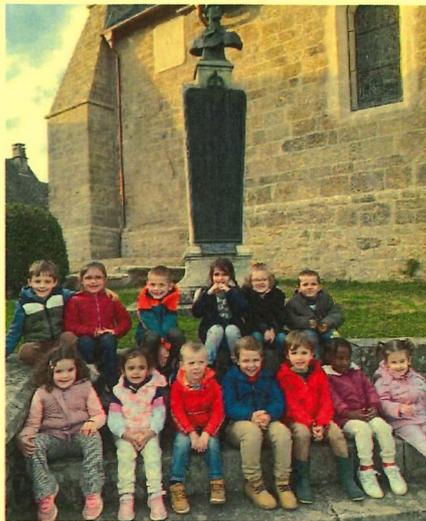


Nous tiendrons un stand au marché de Noël.

**LA SOCIÉTÉ DE CHASSE** organise son repas annuel, ouvert à tous, **dimanche 9 mars 2025**, à partir de 12h, salle Adèle Davoine. Prix : 20€ (gratuit pour les moins de 10 ans)

## ÉCOLE

Le **vendredi 8 novembre**, les 14 élèves de l'école se sont rendus au monument aux morts de la commune afin d'échanger sur la Première Guerre mondiale et son armistice.



Au cours des mois de novembre et de décembre, les élèves de l'école confectionnent divers objets pour les fêtes de Noël. Certains seront notamment vendus au marché de Noël le **samedi 21 décembre**.

**Nous vous attendons nombreux sur le stand de l'APE pour vous présenter leurs belles fabrications.**



*Les enfants et l'équipe de l'école vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.*



## Association ÉQUOSADHAYAH

Les séances du mercredi de 18h à 19h peuvent encore accueillir quelques personnes, profitez des 2 premiers cours gratuits pour venir essayer, (habiliez-vous avec des vêtements souples et prenez votre sourire avec vous 😊).

Nous vous partageons ici les commentaires de quelques adhérentes :

➡ "En septembre 2024, j'ai fait ma 2ème rentrée de séances de yoga le mercredi. Un sentiment de bien-être m'envahit durant l'heure de cours et par la suite, petit à petit, de par les postures et enchaînements proposés, je sens un renforcement musculaire, un développement de la souplesse, une relaxation par la méthode de respiration. Chacun va à son rythme. Les explications de Flavie sont très bénéfiques et sa bienveillance envers ses yogis très appréciée." Viviane

➡ "Que c'est bon de finir le mercredi soir par un cours de yoga donné par Flavie, la détente en fin de séance est assurée." Catherine

➡ "Mylène, nouvelle arrivante en Corrèze sur la commune de Lamazière Basse depuis 1 an. Je me suis inscrite aux séances de yoga de Lamazière ne sachant pas vraiment ce qu'était le Natha Yoga. Les séances de Yoga proposées par Flavie sont bien différentes de ce que j'avais un peu pratiqué il y a plusieurs années. Le cours commence par différents exercices de respirations, puis nous faisons les postures, après chaque posture, nous prenons un petit moment pour "l'apprécier" dans une position de détente. Puis nous refaisons des exercices de respirations. Nous terminons le cours par une concentration. Flavie nous explique ce que chaque posture ou respiration nous apporte. C'est vraiment un moment de grande détente du corps et de l'esprit. Je retrouve petit à petit de la souplesse." Mylène

## ÉTAT CIVIL

### Décès :

- ❖ **Claude LOULIER** décédé à Neuvic, le 30 septembre 2024, dans sa 78<sup>ème</sup> année.
- ❖ **Daniel PRADINES** (Le Verdier), décédé à Lamazière-Basse, le 30 septembre 2024, dans sa 85<sup>ème</sup> année.
- ❖ **Gérard LOULIER** (La Chataigneraie), décédé à Clermont-Ferrand, le 16 octobre 2024, dans sa 70<sup>ème</sup> année.



*Nos condoléances aux familles.*

## RAPPELS

### ➤ **Chiens errants :**

Plusieurs chiens errants sont vus régulièrement sur la commune.

**Il est rappelé aux habitants qu'il est formellement interdit de laisser ses animaux divaguer sur la voie publique.**

Merci à tous de votre vigilance.



**Si tu tiens à moi,  
SURVEILLE-MOI !**

Vous êtes responsable des dégâts causés par votre animal, même lorsqu'il s'est échappé\*. \*Article 1385 du Code Civil

### ➤ **Numéro d'urgence de la mairie :**

La mairie n'a pas vocation à gérer les démarches pour obtenir un dépannage qu'il soit téléphonique ou électrique.

- Pour un dépannage téléphonique : contacter votre opérateur.
- Pour un dépannage électrique : Enedis a mis en place un site internet qui permet de voir si votre incident a bien été pris en compte, si des techniciens sont en cours d'intervention et un horaire estimatif du rétablissement de la ligne. Pour le consulter vous pouvez cliquer ici : [site Enedis](#) .

Si vous n'avez pas internet, composez le **09 726 750 19**

### **RÉUNION « CAFÉ/RESTAU ? »**

Suite à la cessation d'activité du restaurant « Le Repère », la commune a racheté la Licence IV. Nous pouvons désormais envisager la création d'un nouvel établissement. Toutes les hypothèses sont ouvertes : café, restaurant, snack-bar, crêperie ... De même, divers statuts sont envisageables : établissement commercial ou associatif...

Pour avancer sur ce projet, nous invitons toutes les personnes intéressées à participer à la réunion qui se tiendra :

**Vendredi 28 février**

**2025, à 18h,**

**salle du Conseil.**

*Suivie d'un pot convivial.*



### **UNE DEUXIÈME VIE POUR VOTRE SAPIN**



➤ Déposez votre vieux sapin de Noël (naturel avec ou sans socle en bois) dans le point de collecte au hangar communal avant le 31 janvier.

Les sapins seront broyés pour être utilisés en paillage ou compostés.

### **BIBLIOTHÈQUE**



De généreux donateurs, que nous remercions, ont apporté une cinquantaine de DVD pour agrémenter les supports proposés à la bibliothèque.

N'hésitez pas à venir en emprunter.

**LES MARCHÉS** - Ils reviendront dès la fin de l'hiver :

**RÉNDEZ-VOUS VENDREDI 7 MARS !**





# ENTRE VIANON et LUZÈGE

## Décembre 2024

### RESTAURATION EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINT-BARTHÉLÉMY

#### 2020-2024 LES TRAVAUX ET LEUR COÛT

En 2020, le projet de la nouvelle équipe municipale comportait la restauration de l'église. Toutefois, compte-tenu de l'importance des investissements nécessaires, les élus se sont réinterrogés sur la faisabilité de cette opération, nécessitant d'obtenir un maximum d'aides financières. Au final, le coût des travaux s'est élevé à 2 010 000 € (TTC). Cet investissement, très lourd pour notre commune, a été rendu possible grâce à

- ❖ D'importantes subventions :
  - Etat (DRAC) : 670 000 € ; Région Nouvelle-Aquitaine : 366 800 € ; Département de la Corrèze : 173 500 €
- ❖ Diverses participations :
  - Fondation du Patrimoine : 170 000 € du fonds Impact et 38 000 € de dons des particuliers ; Fondation Entreprise du Crédit agricole : 30 000 € ; Sauvegarde de l'art français : 13 000 €.

Après remboursement de la TVA (environ 300 000 €), le reste à charge pour la commune sera d'environ 200 000 €, soit 10% de la dépense totale. **La campagne de dons de la Fondation du Patrimoine est encore ouverte, n'hésitez pas ... les sommes données sont déductibles de l'impôt sur le revenu !**

La commune a souscrit trois emprunts auprès du Crédit agricole : le premier d'un montant de 568 000 € a déjà été intégralement remboursé, le deuxième de 211 200 € au taux de 0.30% sera entièrement remboursé en 2025 ; le troisième de 300 000 € au taux de 1,33% court jusqu'en 2048 (les annuités varieront de façon dégressive entre 12 000 € et 16 000 €/an). C'est donc une charge tout à fait supportable et qui n'empêchera pas, à l'avenir, de réaliser d'autres projets.

#### L'INAUGURATION

Le 4 octobre l'inauguration a réuni près de 200 personnes qui ont manifesté leur grande satisfaction devant la qualité du travail accompli par les entreprises.



#### ET MAINTENANT ?

Les visites libres sont désormais possibles en retirant les clés au secrétariat de la mairie.

Des contacts avec Jacques SANOU, le nouveau curé en charge de la paroisse, ont été pris en vue de remettre en place une partie du mobilier culturel, ce qui permettra de célébrer à nouveau les messes et mariages, cérémonies d'obsèques...

Des spectacles pourront également y être organisés, comme celui réalisé en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire le 18 octobre.

